



# OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ÉCOLE

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA MARNE

7 rue Gerbault

51100 REIMS

ad51@occe.coop

☎09.50.71.21.30

2025 - 2026

Modification sur compte :  
mandataire et/ou signataire  
adresse / intitulé

N° adhérent OCCE

## Extrait de délibération

**Le Conseil d'Administration Départemental de l'Office Central de la Coopération à l'École de la Marne** délègue aux signataires ci-dessous, pour les Coopératives Scolaires ou les Foyers Coopératifs présents dans cette liste, le pouvoir d'effectuer toutes opérations de débit et de crédit sur le Compte Courant bancaire liées à l'activité de la dite coopérative ou dudit foyer.

La présente délégation est accordée à titre permanent et n'aura pas à être renouvelée chaque année. Elle prendra fin :

- Si l'École / Etablissement cesse d'adhérer à l'association départementale de l'OCCE,
- Par la mutation d'un des mandataires cités ci-dessous,
- Dans tous les cas, sur décision du Conseil d'Administration de la Marne.

**Ces mandats annulent et remplacent les mandats qui ont pu exister auparavant sur le compte.**

Nom et adresse de la coopérative scolaire ou du Foyer coopératif :

**OCCE COOP SCOLAIRE**

-  
-  
-

Banque Populaire  
N° compte :

Nom du (des) signataire(s) <b>Fournir : pour le mandataire et aussi pour le (les) signataire (s)</b> <b>- copie recto verso de la carte d'identité</b> <b>- un justificatif de domicile (sauf facture portable)</b>	Signature
Mandataire :	
Signataire :	
Signataire :	
Signataire :	
Suppression (s) :	

Fait à REIMS, le

Pour le Conseil d'Administration,  
La présidente de l'OCCE 51

Christelle DUCROO-COUNORD